

Comme le prêtre, l'homme de lettres est consacré; et si le ministère des âmes exige un culte de soi-même, le ministère de la pensée, quand on est digne de lui, exige aussi des austérités. — La cordaire (1802-1861)

LE NICOLETAIN

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA

ABONNEMENT :

Un an	\$1.00
Six mois	.60
ETATS-UNIS :	
Un an	\$1.50
Six mois	\$1.00

VOL. 12, No 42

Imprimé à St-Joseph de Beauce, vendredi, 20 septembre 1946

Camille Duguay, fondateur.

Pour plus de justice

Une ordonnance qui devrait disparaître. — Respect des droits. — Justice pour le propriétaire et les locataires.

Dans toutes les catégories de gens il se trouve des bons, des médiocres et des mauvais.

Et la justice veut que les premiers soient protégés, les médiocres tolérés et les mauvais punis.

Les tribunaux ont été établis pour la protection des bons, le châtiement des malhonnêtes, des vicieux, des criminels.

Le bon ordre de la société est à ce prix.

Et dans tous les domaines, il est de première importance de faire régner la justice, pour maintenir dans leurs bonnes dispositions les observateurs des lois justes; pour inspirer une crainte salutaire aux faibles, aux hésitants; et pour arracher l'ivraie et le séparer du bon grain.

Durant la période agitée de la guerre, des organismes nouveaux ont dû surgir d'urgence, afin d'obvier à des désastres, comme celui de l'inflation, par exemple.

La Commission des Prix et du Commerce a rendu de grands services au pays. Toutefois, cet organisme, né de l'opportunité, ne pouvait se développer, du jour au lendemain, dans un état de perfection, et sans aucune faiblesse.

Ainsi, la classe des locataires, tout en recevant une immense protection d'une part, n'obtient pas entièrement justice d'autre part.

On sait que la Commission des Prix et du Commerce est d'une extrême rigueur quant au congédiement d'un locataire par son propriétaire. Un locataire récalcitrant, indésirable, jouit des mêmes privilèges qu'un bon locataire. Est-ce juste ?

Ce n'est pas un secret pour personne qu'il se trouve une multitude de familles qui, les unes se cherchent un gîte, les autres sont désireuses d'améliorer leur sort, en louant un appartement plus spacieux, par suite de la venue de nouveaux enfants, ou du retour au foyer de ceux qui en avaient été éloignés par les nécessités de la guerre.

Il nous semble qu'une plus grande satisfaction résulterait d'un certain adoucissement du règlement de la Commission des prix, surtout en ce qui concerne le congédiement des locataires trop exigeants.

Cette dernière catégorie de locataires ne devrait pas jouir des mêmes privilèges qu'un locataire raisonnable.

Et comme les premiers sont assez nombreux, le fait d'être exposés à recevoir un avis d'avoir à quitter les lieux serait de nature à les rendre moins arrogants.

Et cette liberté d'agir de la part des propriétaires donnerait une chance à plusieurs bons locataires en quête de se trouver un logement ou de changer d'appartement.

Ce gel des loyers a pu rendre de réels services dans la période chronique de la guerre; mais, le conflit terminé, la situation a changé du tout au tout. La rareté des logements n'a pas diminué. Au contraire, elle s'accroît.

Etant donné que la main d'oeuvre n'est plus requise pour l'effort de guerre, nous croyons que tous, sur un même pied d'égalité, ont droit à se trouver un abri.

Le gel des loyers, qui donne des droits excessifs, a eu le néfaste résultat de rendre les locataires arrogants, exigeants, voire parfois injustes.

Nous soumettons donc humblement que la dite ordonnance du gel des loyers devrait être biffée dans les règlements de la Commission des Prix et du Commerce: redonnant ainsi au propriétaire son droit de choisir ses locataires.

Ce retour à la coutume d'avant-guerre, dont personne ne se plaignait, serait de nature à faire cesser un grand malaise chez les propriétaires, à donner des chances de se placer à de nouveaux locataires conscients, et surtout, à encourager la construction de nouvelles maisons, pour abriter le surcroît des familles sans foyer.

Madame Camille DUGUAY

Congrès de l'Association forestière des Cantons de l'Est à Victoriaville

LE 4 OCTOBRE

Le congrès annuel de l'Association forestière des Cantons de l'Est se tiendra à Victoriaville, le 4 octobre prochain, sous la présidence de M. Séraphin Bolduc, industriel de Beauceville, annonce les directeurs de cette association.

Les assemblées se tiendront à l'hôtel de ville de l'endroit et l'ouverture officielle aura lieu, à 9 heures, le matin du 4. Il y aura allocution par le maire et le curé. Le programme comprend encore un rapport forestier qui sera présenté en assemblée par M. Ernest Dupuis, ingénieur forestier au service de la compagnie Brompton Pulp and Paper.

Le soir, il y aura un grand banquet au manège militaire, à 7 h.

30. Le conférencier invité sera alors M. Edgar Porter, ingénieur forestier conseil, de Québec, qui traitera de "L'économie forestière dans les Cantons de l'Est". On procédera également à la présentation d'une bourse de \$100 offerte par l'Association Forestière du Québec au vainqueur du concours de sylviculture et d'aménagement forestier. Le nom de ce vainqueur sera connu sous peu. L'an dernier, le prix a été remporté par un concurrent de la région du Nord de Montréal.

On rappelle que les dames sont invitées à prendre part à ce congrès. Un programme spécial a été préparé pour elles. Elles pour-

(suite à la page 6)

Solennelle investiture de trois nouveaux chanoines à la cathédrale

Son Excellence Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, a nommé récemment trois nouveaux chanoines au chapitre diocésain. Ce sont Mgr Roméo Gagnon, nommé en même temps grand vicaire général du diocèse de Nicolet, ancien directeur des élèves au séminaire de Nicolet et MM. les abbés Arthur Leblanc, curé de Warwick, et Adolphe Demers, curé de St-Joseph de Drummondville.

L'investiture de ces trois nouveaux titulaires du chapitre diocésain de Nicolet a eu lieu, au milieu d'une solennité sans précédent, en la cathédrale de Nicolet, jeudi, le 12 septembre courant, en présence de hautes personnalités civiles et religieuses. La nef de la vaste cathédrale était littéralement remplie tant de représentants de Nicolet que des paroisses de St-Cyrille, paroisse natale de Mgr R. Gagnon, V.G. de Warwick et de St-Joseph de Drummondville, paroisses de la cure des nouveaux chanoines, MM. Arthur Leblanc et Adolphe Demers.

La Garde d'honneur de St-Joseph de Drummondville avait pris place en avant de la cathédrale, près de la balustrade.

M. le commandeur H.-N. Biron avait pris place sur un siège réservé, dans le sanctuaire.

On remarquait au sanctuaire, Mgr F.-A. St-Germain, P.D., Mgr Sév. Poirier, P.D., MM. les chanoines J.-A. Pellerin, F.-X. Letendre, Paul Mayrand, Em. Lauzières, L. Hébert, B. Morin, V.-E. Lemire, Chs-Ed. St-Germain, Charles-Ed. Joyal, formant le chapitre de la cathédrale de Nicolet, Mgr Paul Bernier, secrétaire de l'épiscopat canadien français, d'Ottawa, M. l'abbé Ernest Lemieux, supérieur du Grand Séminaire de Québec, M. l'abbé J.-Ed. Bureau, de l'Université Laval, le R. P. Maurice Cardieux, s.m.m., supérieur du Noviciat Montfortain, de Nicolet, J. M. Guindon, s.m.m., directeur des retraites fermées et supérieur de la Villa du Rosaire, ainsi que plus de 200 prêtres et religieux, et les R. FF. Emilien, directeur, et Dominique, des RR. FF. des Ecoles Chrétiennes de cette ville. Toutes les communautés assistaient aussi à cette cérémonie.

L'orgue était touché par M. l'abbé Jean-Baptiste Mathieu, maître de chapelle.

Pour l'investiture Son Exc. Mgr Lafortune, évêque de Nicolet, était accompagné au trône de MM. les chanoines Robert Charland, supérieur du Séminaire, comme prêtre assistant, et Jos. Bourgeois, vice-supérieur du Séminaire et Em.

L'orgue était touché par M. l'abbé Jean-Baptiste Mathieu, maître de chapelle.

Pour l'investiture Son Exc. Mgr Lafortune, évêque de Nicolet, était accompagné au trône de MM. les chanoines Robert Charland, supérieur du Séminaire, comme prêtre assistant, et Jos. Bourgeois, vice-supérieur du Séminaire et Em.

L'orgue était touché par M. l'abbé Jean-Baptiste Mathieu, maître de chapelle.

Pour l'investiture Son Exc. Mgr Lafortune, évêque de Nicolet, était accompagné au trône de MM. les chanoines Robert Charland, supérieur du Séminaire, comme prêtre assistant, et Jos. Bourgeois, vice-supérieur du Séminaire et Em.

L'orgue était touché par M. l'abbé Jean-Baptiste Mathieu, maître de chapelle.

L'orgue était touché par M. l'abbé Jean-Baptiste Mathieu, maître de chapelle.

Lauzières, chancelier de l'évêché, comme diacre et sous-diacre d'honneur.

Son Excellence commença la cérémonie par la bénédiction des ornements qui sont l'insigne de la dignité de chanoine, le rochet, l'anneau et la cappa, puis chacun des nouveaux chanoines s'approcha du trône de l'évêque et reçut les insignes de leur nouveau rang.

Revêtus de leurs ornements chacun, accompagné de M. le chanoine R. Charland, se rendit au pied de l'autel et récita le Te Deum d'actions de grâces puis chacun des membres du chapitre s'approcha de leurs nouveaux confrères et en reçurent le baiser de paix.

Ensuite, le sous-diacre d'honneur, M. le chanoine Em. Lauzières, céda sa place au nouveau chanoine, Arthur Leblanc, pendant que le nouveau chanoine Adolphe Demers revêtait les ornements sacerdotaux pour chanter la messe, accompagné de MM. les abbés R. Dolan et J.-Grandmont, du Séminaire comme diacre et sous-diacre d'office.

Après l'Evangile, dans une allocution de circonstance, Son Exc. Mgr Lafortune exposa les mérites des nouveaux chanoines et les félicita de l'honneur auquel ils étaient appelés, en raison de leurs états de service.

M. le chanoine Arthur Leblanc est un brave missionnaire de la colonisation. Il s'est dévoué à cette belle oeuvre pendant plusieurs années.

M. le chanoine Adolphe Demers est le fondateur de la paroisse florissante de St-Joseph de Drummondville. Il a toujours travaillé au progrès de sa paroisse et il a réussi à la faire prospérer. Il a beaucoup travaillé à l'oeuvre qui

(suite à la page 4)

Trente universitaires de la faculté des Sciences sociales visitent les industries de Nicolet

Mardi, le 10 septembre courant, trente élèves de la faculté des Sciences sociales des universités de Montréal et de Québec, section des relations industrielles, étaient les hôtes de l'Ecole Moyenne d'Agriculture et des différentes industries de cette ville. Profitant d'une vacance de huit jours, ces étudiants, qui seront bientôt directeurs de personnel ou directeurs de service social dans une industrie, étudiant pendant ces 8 jours l'organisation, les ressources et les problèmes du monde agricole. Appelés aussi à devenir bientôt les dirigeants des ouvriers des villes, ces étudiants prennent contact de suite avec le programme artisanal urbain.

Sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes de cette ville dont M. André Vigeant est le président, ces étudiants ont visité l'Ecole d'Agriculture, de cette ville, l'Unité Sanitaire, le couvoir coopératif, la menuiserie coopérative, la Consolidated Optical, La Cie de Tricot de Nicolet, la manufacture de meubles Vallières, la filature Fridolin Rock, l'atelier du peintre-artisan nicolétain, Rodolphe Duguay.

Le soir, il y eut réception en la salle de l'Ecole d'Agriculture. Au nom de la ville de Nicolet, M. l'échevin J.-B. P. Millette, agronome régional du district de Nicolet,

souhaita la plus cordiale bienvenue à ces étudiants. Il les félicita du but qu'ils poursuivent. Il rappela la triste exode des nôtres aux Etats-Unis pendant une certaine période. Mais aujourd'hui, grâce au soutien que donne notre gouvernement provincial aux petites industries de chez nous, ces familles reviennent sur notre sol. C'est un magnifique geste de la part de nos étudiants d'aujourd'hui de se mettre en contact avec les chefs et les ouvriers de nos petites industries. Dès leurs études terminées ils posséderont l'expérience et sauront diriger sagement la classe artisanale de demain. Le grand succès d'une entreprise est dû non seulement au travail de l'équipe qui la soutient, mais au fait de chercher constamment à comprendre les besoins des habitants d'une façon à ce que sont tous les problèmes, variant entre l'économie mondiale, de l'agriculture qui se ressent des mouvements internationaux, et doit nécessairement évoluer et vivre pour survivre.

Tous ces étudiants sont repartis avec la ferme conviction que la ville de Nicolet est un coin de terre de la province de Québec qui est appelée à devenir avant longtemps un site industriel très important.

Mort du notaire Boucher, ancien député d'Yamaska

Le notaire Aimé Boucher, de Pierreville, ancien député d'Yamaska aux Communes, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 69 ans.

Le notaire Boucher, né le 28 juillet 1877 du mariage de M. Wilfrid Boucher, notaire, et de dame Sophie Gill, avait été député libéral d'Yamaska de 1921 à 1935, alors que le comté d'Yamaska fut fusionné, pour le fédéral avec le comté de Nicolet.

Après de brillantes études au Séminaire de Nicolet, il a exercé sa profession dans son village natal de Pierreville, où il jouissait de la confiance et de l'estime de ses concitoyens. Il exerçait en outre les fonctions de secrétaire du conseil municipal et de la commission scolaire. Il était aussi secrétaire du conseil de comté de Yamaska et directeur du prêt agricole fédéral.

M. Boucher avait épousé, le 30 avril 1917, Marguerite Allard, fille de feu l'hon. Jules Allard. Trois enfants naquirent de ce mariage: Pierre, Jacques et Louise.

Outre son épouse et ses trois enfants, le défunt laisse ses beaux frères, les magistrats Adolphe et Philippe Allard, ses belles-sœurs, Mme Clément Lachetrière, de Québec; Mme Adrien Dumaine, de St-Hyacinthe; Mlle Marianne, Antoinette, Cécile et Anita Allard, de Montréal, et un neveu, le Dr Victor Gladu, de Baie-Comeau.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Pierreville, vendredi, le 13, à 10 heures.

Carnet social

M. J.-H. Marc Paradis et son épouse, née Emma Marchand, étaient en visite à Nicolet, ces jours derniers. M. Paradis qui est Employé Fédéral Américain et fait partie du Bureau d'Immigration Américaine, à Montréal, est natif de St-Johnsbury, Vermont, Etats-Unis, et son épouse est native de Nicolet, province de Québec.

Ces visiteurs reviennent d'une tournée dans la région du Lac St-Jean, Québec et Loretteville. Mme Paradis a rendu visite à de nombreux parents et amis de Nicolet, entr'autres à Mme J.-Alfred Gaudet, épouse de Son Honneur le maire Gaudet, de cette ville.

Les voyages

Shawinigan Falls — "Les voyages étaient difficiles durant la guerre, à cause du transport des troupes et du matériel roulant. Aujourd'hui le transport des troupes est terminé et le rapatriement des démobilisés est sur le point de prendre fin, cependant les voyages continuent d'être difficiles, à cause des grèves. Le matériel roulant est rare. Les compagnies de chemin de fer ont de la difficulté à se procurer des wagons et des locomotives. L'acier nécessaire à la construction du matériel ferroviaire fait défaut. Tout cela à cause des grèves."

C'est ce qu'a déclaré M. P.-E. Gingras, commissaire du Trafic-Voyageurs au Pacifique Canadien, au cours d'une causerie qu'il a prononcée au dîner de la Chambre de Commerce locale, à l'hôtel New Vendome. M. Gingras était le conférencier invité de la Chambre de Commerce de Shawinigan-Falls, et il a traité un sujet très instructif, celui des "Voyages".

Il convient d'ajouter, toutefois, que M. Gingras a déclaré que les difficultés de voyage seront bientôt applanies et que, probablement l'an prochain, les conditions seront redevenues normales.

Au service d'une compagnie de transport ferroviaire depuis au-delà de 30 ans, M. Gingras a beaucoup voyagé et il parle d'abandonner quand il aborde la question des voyages. C'est dire que sa causerie a été fort goûtée. Il a fait

(suite à la page 4)

Quand vous avez des nouvelles...

"On ne peut contenter tout le monde et son père". Arabe ou chinois, à moins qu'il ne soit persan ou autre, nous ne saurions indiquer de façon précise l'origine de ce proverbe. Ce qu'il importe de savoir, c'est qu'il s'applique avec beaucoup de justice à la collectivité des individus et plus particulièrement encore aux journalistes.

Amis lecteurs, nous ne faisons pas les remarques qui vont suivre dans le but de nous plaindre et encore moins dans celui de poser au martyr. Nous connaissons passablement notre métier d'ouvrier de la plume et nous le pratiquons de notre mieux, par devoir, et aussi parce que nous l'aimons. Nous avons aussi conscience de notre faillibilité, de nos oublis et de la limite de nos moyens. Mais si, par contre, toutes ces petites lacunes font que nous pourrions difficilement nous distinguer de la grande masse des humains, nous croyons pouvoir nous rendre le témoignage que nous apportons à l'exercice de nos fonctions toute la bonne volonté possible. Il ne devrait pas, non plus, être présomptueux de penser que ceux qui nous lisent doivent nous accorder un bénéfice à peu près semblable.

Dans un journal qui veut tout mettre en oeuvre pour servir le mieux possible sa région, sa province et son pays, il y a deux parties principales et distinctes: ce sont d'abord les articles dits de rédaction ou éditoriaux. Dans cette

partie, le journaliste traite de mille sujets d'intérêt général. A travers le dédale de l'actualité, dans la précipitation des événements, il essaie de choisir les faits les plus saillants, ceux qui ont le plus d'intérêt pour les citoyens de la région qu'il dessert, sans toutefois rester indifférent en face des grands problèmes nationaux, voire universels. Il doit lire beaucoup, étudier encore plus, épier sans cesse les faits et gestes de ses contemporains: hommes d'Etat, cultivateurs, ouvriers, hommes de professions libérales, commerçants, industriels, etc. Il doit peser le pour et le contre des choses et tirer les conclusions qui s'imposent afin de les livrer à ses lecteurs. Il doit, ce faisant, garder continuellement un juste milieu, prenant soin d'être juste dans ses remarques, de ne blesser personne, de ménager les réputations, les susceptibilités d'autrui, tout en disant des vérités parfois pénibles. Et comme le journaliste doit écrire sur des centaines de sujets au cours d'une seule année, on admettra facilement que son travail n'est pas tout à fait ce qu'on pourrait appeler une sinécure. Et cette partie du journal est affaire du rédacteur.

Pour ce qui est de l'autre partie, celle des nouvelles proprement dites, particulièrement dans les hebdomadaires, elle dépend tout autant, et peut-être plus, des lecteurs que du rédacteur. Voilà qui, pour d'aucuns, peut sembler paradoxal. Il apparaît bien, en effet, de prime abord, que c'est au journaliste de faire la chasse aux nouvelles de la région. Personne ne devrait ignorer que l'équipe préposée à la rédaction, dans un hebdo, est fort restreinte. Quand, dans une feuille de cette catégorie, velles: cela est vrai, dans une proportion de quatre-vingt-dix pour cent, quant aux quotidiens. Mais pour ce qui regarde les hebdomadaires ruraux, ce n'est pas tout à vous lisez un article avec la mention "rédacteur en chef" au-dessous de la signature, vous pourriez tout aussi bien lire rédacteur en chef: ce serait l'exactitude même dans la proportion de quatre-vingt-cinq pour cent des journaux de province. Trop heureux, le pauvre rédacteur, s'il n'est pas, au surplus, administrateur, gérant-général, chef de la circulation, de la publicité et que sais-je encore! N'avons-nous pas vu des "boutiques" où il lui fallait se faire li-

notypiste et pressier? C'est une chance pour lui, le pâtre! qu'il ait eu le grand Balzac et feu Louis Franceur comme illustres devanciers dans cette dernière branche d'activité.

Mais, dira-t-on peut-être, pourquoi n'en prenez-vous pas, des reporters, pour "chasser" les nouvelles? A cela, répondons immédiatement, en toute sincérité et modestie: c'est que la caisse des

(suite à la page 4)

A propos de bingos et de préjugés

La déclaration élaborée, qu'un brave curé d'une paroisse de Montréal vient de faire à l'un de nos confrères de l'après-midi, sur l'importance qu'ont, en les profits de ses deux bingos hebdomadaires, dans la liquidation d'une partie de la dette paroissiale, à la grande mérité d'apporter de l'honnêteté et de la clarté dans un sujet où il est facile d'exploiter toute sorte de préjugés dangereux.

En présence des rumeurs diverses qui agitent l'opinion depuis quelques jours, on était en état d'alerte pour le bingo hebdomadaire, dans la paroisse en question, mercredi soir. Les marguilliers, qui participent activement à l'organisation de ce jeu collectif, ont exposé à la presse de bonnes raisons en faveur de ce moyen d'accroître les ressources matérielles de la paroisse et le curé lui-même a cru bon de mettre son autorité et son expérience de bon desservant du côté de la cause des bingos, tout en exposant dans le détail les motifs qui l'ont poussé à se résoudre à cette formule théoriquement illégale de profits: "A situation d'urgence, remède d'urgence, a-t-il déclaré. Quand j'ai été nommé curé de Ste-Philomène, j'ai hérité d'un éléphant blanc. J'étais à la tête d'une paroisse de 3,000 familles, dont plus de 1,000 recevaient des allocations de chômage au temps du secours. Et puis les chefs de ces familles, la plupart de modestes ouvriers, ont neuf, douze ou quinze enfants. Mon prédécesseur leur avait fait construire une église monumentale de \$520,000. C'est le problème que j'ai eu à résoudre à mon entrée en fonctions, alors qu'annoncier des sordides-muettes depuis 25 ans je n'avais jamais ouvert un livre de comptabilité. C'était la faillite avec ses conséquences désastreuses pour les propriétaires du quartier, auxquels il aurait fallu imposer une répartition de \$30 ou de \$20. Avec mon système, j'ai réussi à la tenir en dessous de \$20."

C'est là un plaidoyer très sérieux en faveur des bingos de paroisse. Il fallait que toutes ces choses fussent dites avant qu'on pût se faire une opinion.

Malheureusement, certains témoignages qu'on a rapportés au cours de la même enquête de presse sont moins convaincants et moins légitimes. Par exemple, une paroissienne qui a gagné le gros lot au bingo paroissial, et qui s'est servi de ce gros lot pour en gagner un autre de \$5,000 dans un tirage organisé par la St-Vincent de Paul, voit dans les bingos une source précieuse de profits personnels et d'excellentes occasions de passer agréablement la soirée entre amies. Elle ne pense pas à ce qui peut arriver lorsqu'un habitué des bingos devient un passionné des jeux de fortune et ne cesse de courir après un profit qui ne vient jamais. C'est cela précisément que vise la loi.

Une chose est sûre cependant. Lorsque les bingos paroissiaux sont sous la surveillance aussi étroite d'un curé aussi bien intentionné que celui de Ste-Philomène, et que tout s'y passe dans l'atmosphère de dignité qui règne dans cette paroisse, — ou, comme le rapporte le journaliste, "un immense écran masque l'autel du sous-bassement, cependant que des voiles blanches recouvrent les statues", — le bingo devient un jeu moralement inoffensif et signe sinon de tolérance au moins de considération. Plusieurs conseillers municipaux, consultés hier à l'hôtel de ville, paraissent en faveur d'un bingo paroissial, mené, comme à Ste-Philomène, pour des fins strictement paroissiales et soustrait à l'exploitation de chevaliers d'industrie.

LE CANADA

Les Alliés imitent les nazis

Dans un article que vient de publier le "Good House-keeping", un magazine des plus répandus aux Etats-Unis, S. Em. le cardinal Spellman dénonce vigoureusement l'attitude inhumaine des Russes. En voici les premières lignes: "Les actes odieux perpétrés par les Nazis contre les Juifs sans défense, contre leurs voisins les Polonais, et les autres peuples qu'ils ont conquis, demeureront toujours comme un souvenir révoltant. C'est pour effacer de la terre un tel régime que les hommes ont été appelés à s'enrôler, à semer la ruine et la mort.

"Mais c'est un symbole honteux de la prétendue paix sous laquelle nous vivons actuellement que les horreurs dont les Nazis se sont rendus coupables les Alliés eux-mêmes les répètent à l'égard de la Pologne, des pays neutres de la Baltique et de tous ces petits Etats qui gravitent autour de la Russie".

E. S. P.

L'échevin J.-B. Millette, agronome régional du district agricole de Nicolet, a été fêté

Samedi, le 14 septembre courant, a eu lieu à St-Elie de Caxton, au lac Patterson, une fête intime du souvenir pour tous les agronomes de la rive nord et de la rive sud du St-Laurent. Le but de cette réunion était de fêter les agronomes qui ont dépassé le cap de l'adolescence, et qui sont aujourd'hui les pionniers de ce mouvement scientifique de l'agronomie moderne.

Or, M. J.-Baptiste Millette, agronome régional du district agricole de Nicolet, était sur la liste de ceux qui devaient être fêtés lors de cette réunion des agronomes à St-Elie de Caxton. M. J.-Baptiste Millette a à son crédit 20 ans de service dans l'histoire agronomique de cette province. Nos meilleurs félicitations à M. l'agronome J.-Baptiste Millette.

(suite à la page 4)

L'AUTOMNE

Salut ! bois couronnés d'un reste de verdure !
Feuillages jaunissants sur les gazons épars !
Salut, derniers beaux jours ! Le deuil de la nature
Convient à ma douleur, et plaît à mes regards.

Je suis d'un pas rêveur le sentier solitaire,
J'aime à revoir encor, pour la dernière fois,
Ce soleil pâissant, dont la faible lumière
Perce à peine à mes pieds l'obscurité des bois.

Où, dans ces jours d'automne ou la nature expire
A ses regards voilés je trouve plus d'attraits ;
C'est l'adieu d'un ami, c'est le dernier sourire
Des lèvres que la mort va fermer pour jamais !

Ainsi, prêt à quitter l'horizon de la vie,
Pleurant de mes longs jours l'espoir évanoui,
Je me retourne encore, et d'un regard d'envie,
Je contemple ces biens dont je n'ai pas joui.

Terre, soleil, vallons, belle et douce nature,
Je vous dois une larme au bord de mon tombeau.
L'air est si parfumé ! la lumière est si pure,
Aux regards d'un mourant le soleil est si beau.

Je voudrais maintenant vider jusqu'à la lie
Ce calice mêlé de nectar et de fiel ;
Au fond de cette coupe où je buvais la vie,
Peut-être restait-il une goutte de miel.

Peut-être l'avenir me gardait-il encore
Un retour de bonheur dont l'espoir est perdu.
Peut-être dans la foule, une âme que j'ignore
Aurait compris mon âme et m'aurait regardé.

La fleur tombe en livrant ses parfums au zéphyr,
A la vie, au soleil, ce sont là ses adieux ;
Moi, je meurs, et mon âme au moment qu'elle expire,
S'exhale comme un son triste et mélodieux.

LAMARTINE

Pensées intimes

Il est dans la vie certains jours
qui nous paraissent éternels, soit
qu'ils ne présentent qu'une succes-
sion d'angoisses physiques ou morales,
soit qu'ils nous séparent
d'un but longtemps désiré et qui
pourrait nous échapper encore.

Marie Emery

Il n'est guère de châteaux d'un
entretien aussi dispendieux que les
châteaux en Espagne.

Rien ne prépare deux âmes à
l'amitié comme la ressemblance

des destinées, surtout quand ces
destinées sont malheureuses.

Châteaubriand

La vie n'appartient pas tout à
l'amour. Les habitudes, les cir-
constances, les souvenirs créent
autour de nous, je ne sais quel
enlacement que la passion même
ne peut détruire. Brisé pour un
moment, il se reformerait et le
liens viendrait à bout du chêne.

Mme de Staël

Il en est des destinées comme
des aurores : les unes s'élevèrent
rayonnantes de mille couleurs, les
autres noyées dans des ombres

nuages.

E. Souvestre

L'expérience est un médecin qui
n'arrive jamais qu'après la mala-
die.

L'enfant devient pour ses pa-
rents, suivant l'éducation qu'il re-
çoit, une récompense ou un châ-
timent.

Carnet du docteur

Aux personnes dont la santé se
trouve mal de l'habitation dans
un appartement fraîchement peint,
nous dédions ces quelques lignes :

Si vous vous trouvez dans l'obli-
gation d'habiter un appartement
fraîchement peint, comment faire
disparaître rapidement l'odeur de
la peinture ?

Le moyen naturel qui consiste
à ventiler énergiquement en ou-
vrant portes et fenêtres, a l'incon-
venient d'être très lent et de ne
pouvoir être mis en pratique par
les temps humides ou très froids.

Voici ce que nous pouvons indi-
quer à ce sujet à nos lecteurs afin
de résoudre ce petit problème
d'hygiène.

Quand on est pressé, on prend
pour chaque pièce à désinfecter, de
3 à 4 onces d'acide sulfurique; on
divise cette quantité à peu près
dans deux vases, et ces vases sont
placés à une certaine distance l'un
de l'autre.

Les vapeurs de l'acide s'empar-
ent des odeurs dégagées par les
peintures; après quelques heures,
et en ayant soin de ventiler lorsque
l'action de l'acide a cessé, les lo-
caux sont habitables.

Docteur OX

Yankee Doodle

L'origine de Yankee Doodle re-
monte au temps de Cromwell.
C'est une chanson satirique qu'on
lui a décernée lors de son entrée
à Oxford sur un petit cheval et
portant dans son chapeau une
plume nouée en macaroni. Les
chansonniers d'alors lui ont déco-
ché ce coup et rendu fameux de-

puis :

"Yankee Doodle came to town
Upon a little pony
With a feather in his hat
Upon a macaroni".

Le nom Yankee Doodle était al-
ors le titre de dérision des cava-
liers de Cromwell.

Les royalistes ont apporté ce
couplet avec eux en Amérique.
Quand le fermier américain, en-
nuyé de leurs exactions, a com-
mencé à aller au village chercher
des munitions et une arbine qu'il
rapportait à sa ferme en prévi-
sion de la guerre, cachés sous une
charge de foin, les royalistes chan-
gèrent les paroles, mais pas le ton.
Ils chantaient alors :

"Yankee Doodle came to town
Ferto buy a firelock.
We will tar and feather him
And so we will John Hancock".

Mais le Yankee eut sa revanche.
Quand à Lexington les habits rou-
ges se sauyaient à toutes jambes
après avoir été battus par les fer-
miers l'air s'éleva de toutes les
poitrines. "Yankee Doodle came
to town", et depuis, là où sont
allées les étoiles du drapeau amé-
ricain, là aussi on a entendu l'air
populaire et national "Yankee
Doodle."

Les remèdes simples

Contre l'enrouement : Des gar-
garismes d'eau fraîche, répétés
plusieurs fois dans la journée, au-
ront facilement raison d'un en-
rouement léger.

Foules du pied : Si au pied
survient une foulure, le remède le
plus expéditif est de plonger le
pied immédiatement dans l'eau
froide. Si on a laissé passer quel-
que temps, si l'enflure est grave,
il faut y étendre des étoupes trem-
pées dans : eau-de-vie, deux cuil-
lerées à bouche; trois blancs
d'œufs, savon rapé, deux gram-
mes. Le tout bien battu et bien
mêlé.

Hémorragies : Voici un remède
simple et pouvant se trouver faci-
lement sous la main pour arrêter
les saignements de nez, et aussi

LA MODÉRATION

promet un avenir resplendissant

★

Parce que nous sommes un peuple modéré, le Canada
est peut-être, de tous les pays qui ont activement participé à la guerre,
celui qui a le mieux gardé son équilibre. Le fait est
tout à l'honneur de la politique d'ensemble du gouvernement
et de la sagesse fondamentale des Canadiens.

Le Canada peut donc compter sur un brillant avenir.

Cependant, pour assurer la réalisation de cet avenir, il nous faut
continuer de vivre selon notre principe de modération. Il nous
faut continuer de pratiquer cette modération dans tous les domaines.

Céder présentement au désir bien naturel de nous
procurer tout ce qui est encore rare sur le marché, ce serait
sûrement provoquer le désastre de l'inflation.

Ce n'est pas notre façon d'agir.

La Maison Seagram suggère que nous restions modérés dans la
vie de chaque jour afin que le glorieux avenir promis au
Canada puisse se réaliser dans toute son ampleur.



Les hommes qui pensent à demain

observent aujourd'hui la modération!

LA MAISON SEAGRAM

L'homme aux couleurs magiques

SANS LE PEINTRE et ses couleurs, le monde serait un endroit bien terne, où le
gaspillage irait de pair avec la monotonie. C'est que le peintre, en plus d'embellir
les bâtisses à l'intérieur et à l'extérieur, les fait durer beaucoup plus longtemps.
On s'est même rendu compte, depuis quelque temps, que le pinceau du peintre
peut aider à rendre plus sûr et plus agréable le travail dans les usines. Oui, c'est un
noble métier que celui de peintre — un métier qui, avec plusieurs autres, a contribué
à faire du Canada un grand pays producteur... en même temps qu'un endroit où
l'existence est vraiment agréable.

"JE VAIS APPRENDRE UN MÉTIER"

Ce sont là des paroles que tout Canadien bien pensant aime entendre prononcer
par nos jeunes compatriotes désireux de se faire un avenir. Nous aurons en effet
toujours besoin, ici, au Canada, d'artisans spécialisés ou partiellement spécialisés.
Les jeunes garçons qui projettent d'apprendre un métier s'assurent un avenir pro-
fitable et certain en se faisant une carrière qui leur permettra de rendre de réels
services à leurs concitoyens. Nous leur souhaitons tout le succès possible.

LA BRASSERIE
MOLSON
LIMITÉE



le sang répandu par les coupures.

Vous prenez un peu d'alun et
vous en saupoudrez la plaie, si
c'est une blessure, ou vous prenez
la poudre d'alun pour un saigne-
ment de nez.

C'est un remède qu'il est facile
d'avoir chez soi; il n'est pas dan-
gereux, il est prompt à préparer
et ces résultats sont rapides.

Mal de tête : Les maux de tête
les plus violents cèdent généra-
lement au moyen suivant : Pre-
nez un citron, coupez-le par le mi-
lieu et appliquez les deux mor-
ceaux sur les tempes du malade,
la partie coupée sur la peau. Ser-
rez ensuite fortement avec un lin-
ge enroulé autour de la tête. Ce
remède tout empirique qu'il puisse
paraître est très efficace.

Brevets d'invention

Liste de brevets d'invention ac-
cordés en Canada aux Canadiens-
Français durant le mois d'août
1946. (Liste compilée de la Ga-
zette Officielle du Bureau des
Brevets par le BUREAU TECH-
NIQUE FOURNIER, procureurs
de brevets d'invention, 934 est,
rue Ste-Catherine, Montréal.)

436,170 — Georges Beaugard
de Montréal, "Collecteur de sale-
té".

436,180 — D.-A. Labelle des
Trois-Rivières, P. Q., "Distribu-
teur volumétrique d'aliments".

436,188 — J.-H. Rousseau de
Montréal, "Bouchon".

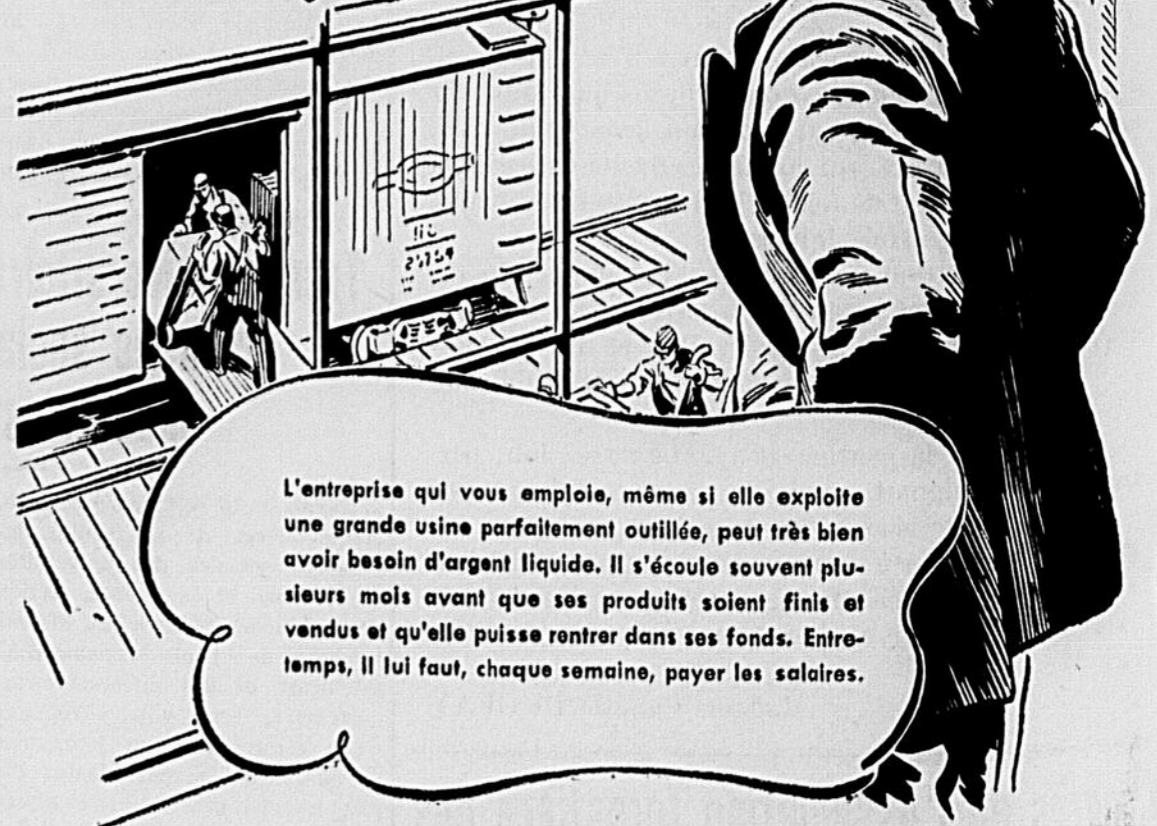
436,463 — Roger Fontaine de
Montréal, "Briquet de poche".

436,575 — Roland Roy, d'Otta-
wa, Ontario, "Enveloppe et papier
à lettre".

Candidat créditiste
élu dans Pontiac

M. Réal Caouette, candidat de
l'Union des Electeurs, dans le com-
té de Pontiac, a défait lundi qua-
tre adversaires dans une lutte qui
a été très contestée. Le siège de
Pontiac était devenu vacant le
printemps dernier à la suite de la
mort de M. W.-R. MacDonald, li-
béral, qui représentait le comté
depuis 1945.

*Il ne peut pas
toujours attendre
son argent..*



L'entreprise qui vous emploie, même si elle exploite
une grande usine parfaitement outillée, peut très bien
avoir besoin d'argent liquide. Il s'écoule souvent plu-
sieurs mois avant que ses produits soient finis et
vendus et qu'elle puisse rentrer dans ses fonds. Entre-
temps, il lui faut, chaque semaine, payer les salaires.

LE CRÉDIT BANCAIRE COMBLE LA LACUNE

Tous les jours, des entreprises industrielles empruntent aux banques, afin
de prévenir toute interruption dans le travail des ouvriers, dans le fonction-
nement des machines et dans l'écoulement des marchandises. Le crédit
bancaire peut être affecté au paiement des frais courants pendant que les
produits sont en voie de fabrication, à la constitution de stocks de matières
premières ou à l'achat de pièces de rechange. Lorsque les produits finis ont
été vendus et payés, l'emprunt est remboursé.

Les cultivateurs, les pêcheurs et les marchands entrepreneurs utilisent
tous le crédit bancaire, afin de pouvoir faire face à leurs besoins financiers à
court terme. Ainsi, votre banque aide les Canadiens à maintenir leurs entre-
prises en pleine activité, à profiter des occasions favorables qu'offrent les
marchés, au pays et à l'étranger, à développer leur production. Et cela se
traduit par un plus grand nombre d'emplois, par une plus grande abondance
de biens et par un niveau de vie plus élevé pour vous et vos compatriotes.



Cette annonce est commanditée par votre banque

L'Heure Littéraire

Semer la beauté

Je viens de lire une lettre triste de désenchantement, d'amertume, de scepticisme; des mots cruels qui font rayonner des délicatesses du cœur, parce que leur charme n'est plus à la mode "maintenant que nous avons à lutter, à user nos énergies, à jouer des coups pour conquérir et garder la place conquise".

Et, cependant, cette lettre est toute frémissante d'ardeur isolée et incomprise, de force érasée par l'irréparable, de regrets accumulés par de décevants événements, et que trahit cette plainte: "A quoi sert d'avoir un cœur! Je suis de mon esprit puisque je peux l'exprimer, mais non de mon cœur puisque je ne puis que le comprimer."

Parce que ces lignes tourmentées accentuaient la vérité de cette pensée de Maurice Maeterlinck: "à mesure qu'on descend les degrés de la vie, on descend, en même temps, dans le secret d'un plus grand nombre de tristesses", cette souffrance, stoïque si l'on veut, m'a fait souvenir d'une belle page du même auteur, dont la lecture serait peut-être une encouragement très doux pour celles qui s'ingénient à enrichir la moisson de bonheur des autres, un véritable profit moral pour celles qui oublient d'en faire la semence, et le remède miraculeux apportant la santé du bonheur à celles qui l'ont perdue.

On ne sait pas assez ce qu'elle est, cette activité silencieuse des âmes qui nous entourent. Vous avez dit une parole pure à un être qui ne l'a pas comprise. Vous l'avez crue perdue et vous n'y songez plus. Mais un jour, par hasard, la parole remonte avec des transfigurations inouïes et l'on peut voir les fruits inattendus qu'elle a portés dans les ténèbres." (Maurice Maeterlinck)

Que de choses, belles et bienfaites, on découvrirait tout autour de soi, si on ne déformait pas le sens du bonheur! Que la vie serait douce et bonne, si, au lieu de s'abandonner au courant d'amertume qui ronge l'éducation du cœur, on cultivait la délicatesse des sentiments, le charme exquis qui "sème la beauté par les routes".

semant la beauté par les routes. "Pourquoi n'avoir pas le courage d'opposer à une question basse une réponse noble? Croyez-vous qu'elle passe complètement inaperçue ou qu'elle n'éveille que de l'étonnement? Croyez-vous que cela ne se rapproche pas davantage du dialogue naturel de deux âmes? On ne sait pas ce que cela encourage ou délire. Même celui qui repousse cette réponse fait un pas, malgré lui, vers sa propre beauté. Une chose belle ne meurt pas sans avoir purifié quelque chose. Il n'y a

Insectes comestibles

Manger des insectes nous paraît répugnant; il n'en est pas de même dans certains pays, où différents petits animaux sont considérés comme parfaitement comestibles.

Les sauterelles, notamment, sont un mets recherché de plusieurs

FOURRURES

Rareté de Fourrures - Rareté de Fournitures
Rareté de main d'oeuvre



Vous avez là, Mesdames, Messieurs, trois raisons majeures qui vous engagent à la prévoyance et à acheter tôt.

Un assortiment complet de manteaux tout faits, à prix populaires attendent votre choix.

Manteaux sur mesures pour répondre à toutes les demandes spéciales.

Argent remis si la marchandise ne donne pas satisfaction.

Achetez sans crainte au Magasin

AU BON TON

172 NOTRE-DAME
VICTORIAVILLE

Seuls représentants de: Laberge, Chevalier & Cie de Montréal, pour Victoriaville et les environs.

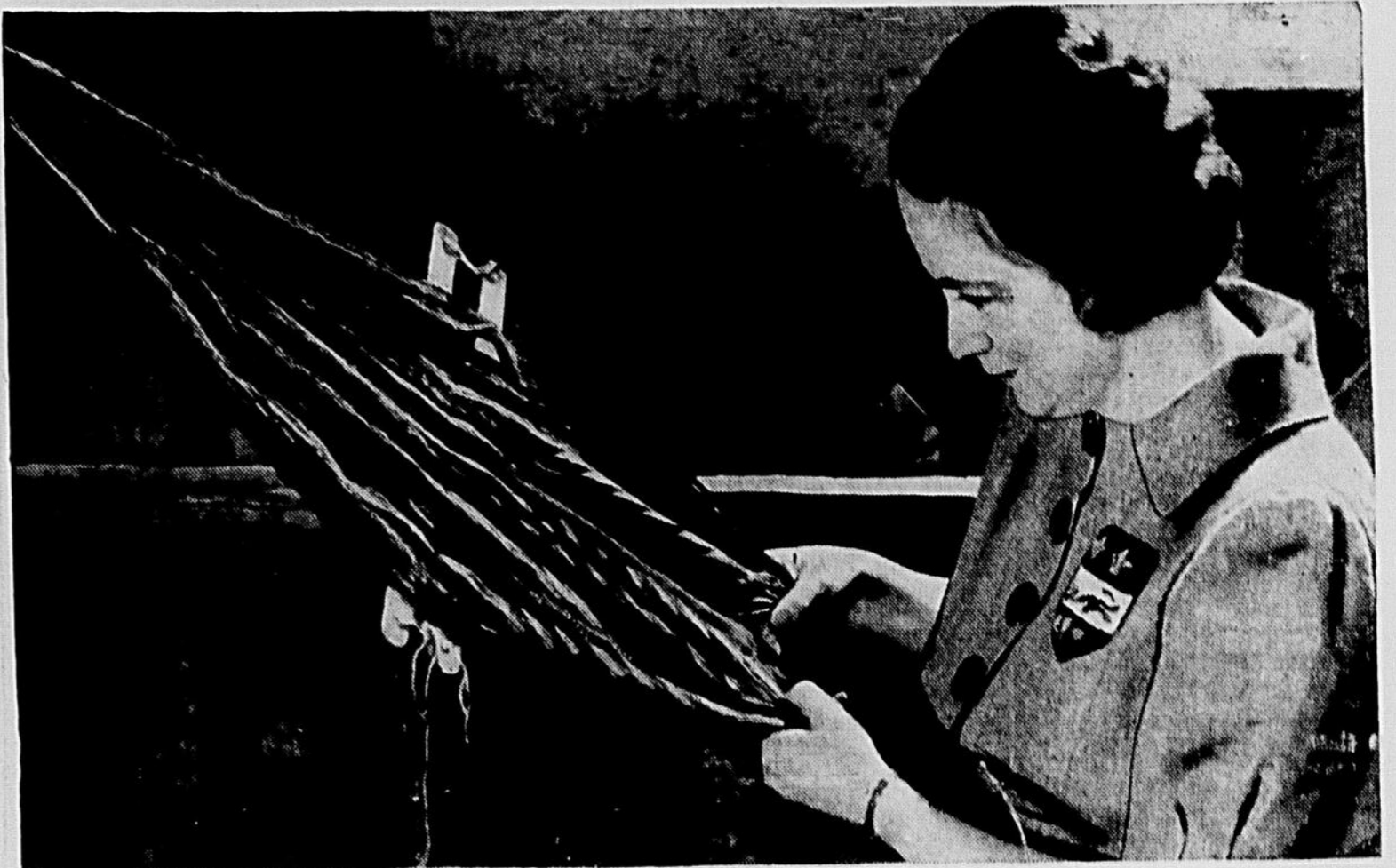
Honorez-nous de votre présence et achetez sans plus tarder votre manteau de fourrure pour l'hiver prochain. Donnez votre appointment immédiat: Tél.: 756. Le soir: adressez-vous à la Salle d'Echantillons, No 253 Notre-Dame — Tél.: 510

AU BON TON

SPECIALITES:
CHAPEAUX FAITS A LA MAIN, POUR DAMES.
MODELES EXCLUSIFS POUR L'AUTOMNE.

Achetez au comptant.
Faites mettre de côté moyennant un acompte.
Achetez à crédit aux conditions des règlements sur les prix et le commerce

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



Le tissage de la ceinture flechée traditionnelle

Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que la ceinture flechée est encore tissée à la main de nos jours? L'origine de cette parure pittoresque remonte à la fin du dix-huitième siècle alors qu'elle fut introduite à l'Assomption, comme moyen d'identification des représentants de compagnies de fourrures concurrentes. De longueurs et de largeurs variées, avec frange à chaque bout, cette ceinture est tissée à la main avec de la laine dure et forte suivant un patron fixé par la tradition. C'est un objet de beauté fort recherché des collectionneurs et des musées.



pres à inspirer l'entière confiance et partant le respect mutuel, contribuant ainsi au but commun qui fera du Canada une des grandes nations du monde.

LE QUÉBEC ÉDIFIÉ POUR L'AVENIR

En 1608, Samuel de Champlain arrivait à Québec avec les premiers colons. Aujourd'hui, la population du Québec se chiffre à 3,000,000 d'âmes, son commerce de détail annuel à \$800,000,000. Le Québec l'emporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie hydro-électrique, des textiles, du bois, du papier-journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'automobile et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture et le transport y sont également développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager avec ses provinces sœurs un brillant et glorieux avenir.



Voici donc une autre preuve de projets pro-

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE
Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED

CULTIVATEURS et HOMMES DE FERME!!



Gagnez de l'ARGENT SUPPLÉMENTAIRE à couper du bois de pulpe

RAPPORTEZ-VOUS

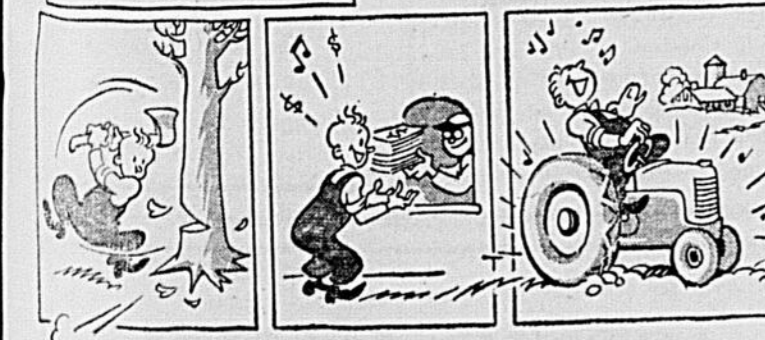
- à votre Bureau National de Placement le plus rapproché
- à votre Comité Local de Production Agricole
- à votre Représentant Agricole Provincial
- à un représentant autorisé d'une compagnie de pulpe et de papier.

Voici une grande occasion de gagner l'argent supplémentaire qu'il vous faut pour de nouvelles propriétés, des améliorations ou de l'équipement nouveau. Engagez-vous pour un emploi dans la forêt cet hiver.

Vous pouvez réaliser de fortes économies... car la nourriture est excellente, le logement confortable... et le salaire avantageux!

Les hommes d'expérience trouveront un emploi immédiat... les nouveaux venus pourront apprendre au travail même. Vos camions, tracteurs ou chevaux aussi pourraient vous bénéficier. Renseignez-vous dès aujourd'hui comment vous pouvez gagner de l'argent supplémentaire dans les bois.

Commencez dès maintenant... accomplissez une saison entière de travail.



EMPLOIS POUR coupeurs — charretiers — conducteurs de camions et de tracteurs — forgerons — cuisiniers — et autres.

L'INDUSTRIE de la PULPE et du PAPIER du CANADA

peuplades plus ou moins sauvages. Il est dit d'ailleurs, dans l'Écriture Sainte, que saint Jean-Baptiste étant au désert, se nourrissait en partie de sauterelles.

Maintenant encore, on en consume en Palestine, en Arabie et en Afrique, soit crues, soit cuites dans de l'huile de sésame ou pilées en farine.

En Amérique, les Indiens recherchent une certaine espèce de grosse fourmi brune dont l'abdomen contient un suc aromatisé rappelant beaucoup le miel.

Les Péruviens et les Brésiliens sont très friands des chenilles spéciales au mimosa et au bambou.

En Amérique également surtout dans les Antilles, on apprécie beaucoup le gru-gru, ver qu'on trouve dans le chou palmiste.

Les habitants du lac Nyassas, en Afrique, confectionnent un gâteau excellent, paraît-il, avec les mouches, et ceux des îles Tuasior mangent les oeufs d'abeilles et les chrysalides de guêpes.

Enfin en Egypte et en Abyssinie, on consomme un gros scarabée connu sous le nom de Prionus.

Les émotions d'un barbier

Le marquis de Ligneville qui vivait au XVIIe siècle, eut deux fils jumeaux, à qui l'on donna les noms de comte de Ligneville et de comte d'Autricourt, et qui furent célèbres par leur ressemblance.

Cette ressemblance était telle que lorsque ces deux frères s'habillaient l'un comme l'autre, leurs domestiques ne pouvaient les reconnaître et leurs parents eux-mêmes s'y méprenaient.

Ils entrèrent tous deux dans l'armée du roi, et furent promus ensemble capitaines de cavalerie. Il leur arrivait fréquemment de se placer à la tête de l'escadron l'un de l'autre, sans que les officiers ni les soldats se doutassent de ce changement.

Le comte de Ligneville fit un jour appeler chez lui un barbier de l'endroit et le pria de le raser.

Le barbier se met en devoir de remplir cette tâche, et il en avait accompli la moitié, c'est-à-dire que tout un côté de la figure du comte de Ligneville était rasé, quand celui-ci, sous un prétexte quelconque, le pria de l'excuser et passa dans une pièce voisine.

Dans cette pièce se trouvait l'autre jumeau, le comte d'Autricourt. Il s'empresse de mettre la robe de chambre de son frère, s'attache la serviette au cou, et vient s'asseoir à la place de M. de Ligneville.

Le barbier, qui s'appretait à raser l'autre côté, pousse un cri de stupeur en voyant qu'en un instant la barbe est revenue. Sa stupeur, sa frayeur plutôt, fut si violente, qu'il faillit s'évanouir.

Profitant de ce trouble, M. d'Autricourt sortit, et M. de Ligneville, à demi rasé, revint prendre sa place première. Nouvelle

stupéfaction du barbier, qui croyait être le jouet d'un rêve. Il ne fut convaincu de la vérité qu'en voyant les deux frères jumeaux l'un près de l'autre.

Le budget domestique

Dans le gouvernement du ménage, ainsi que dans le gouvernement des Etats, la question financière prime toutes les autres. C'est le budget qui sanctionne, châtiant par le déficit les erreurs d'administration, l'imprévoyance et le gaspillage.

Pour établir un budget, il faut nécessairement connaître, au moins d'une façon approximative, les ressources sur lesquelles on peut compter avec certitude, afin de déterminer les dépenses possibles d'après ces recettes.

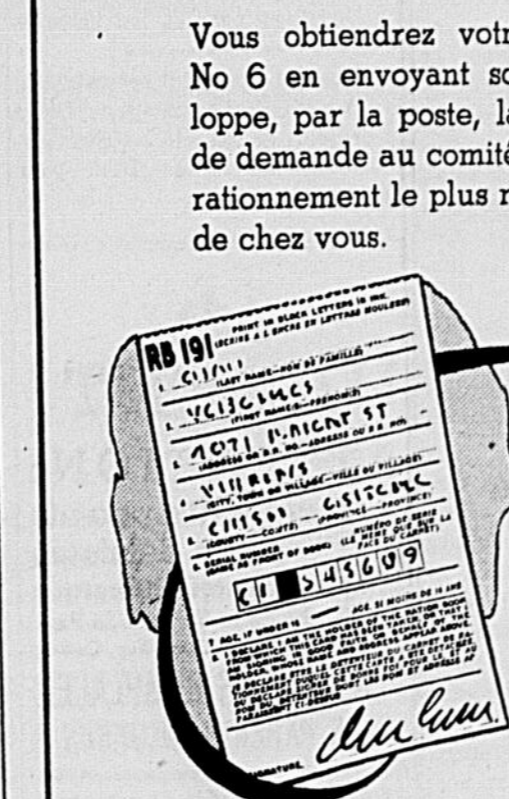
Les ressources sont représentées par les "revenus" et les "gains".

Les revenus des terres ou des capitaux ayant une tendance constante à baisser, il faut, autant que possible, rester au-dessous d'eux dans l'évaluation des dépenses.

Il est cependant un minimum au-dessous duquel on ne peut descendre, c'est celui qui représente

A ceux qui n'ont pas encore leur NOUVEAU GARNET DE RATIONNEMENT

Il est impossible aux succursales et aux comités locaux du rationnement de remettre actuellement des carnets aux personnes qui se présentent à ces bureaux.



Vous obtiendrez votre carnet No 6 en envoyant sous enveloppe, par la poste, la formule de demande au comité local du rationnement le plus rapproché de chez vous.

La formule de demande se trouve à la fin du carnet No 5, sur la carte verte R.B. 191.

Ayez soin de bien remplir cette carte et d'y inscrire en lettres moulées, vos nom et adresse avant de la mettre à la poste.

LES DEMANDES DES RETARDATAIRES seront soumises à l'Administration du rationnement; et les carnets demandés seront ensuite expédiés aussi vite que possible.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Demandez toujours le
RENDEZ-VOUS DES VOYAGEURS
HOTEL MANOIR VICTORIA
Carignan & Garon, Prop.,
VICTORIAVILLE
Eau chaude et froide et téléphone dans les 80 chambres.
Table de première classe, à prix modérés.
Service courtois et empressé.
Attention spéciale pour banquet ou réception.

Que de fois on considère comme indispensable certaines dépenses qui ne correspondent à nul besoin réel!

Sans doute, il faut tenir compte des nécessités engendrées par le développement de la civilisation; il est évident que ce qui suffisait à nos ancêtres ne nous suffit plus; il y a la une loi du progrès, contre laquelle on ne peut lutter. Mais il faut néanmoins se tenir en garde contre les besoins factices, il faut armer contre eux la jeunesse par une bonne et forte éducation, développant le goût de la vie simple, combattant la sensualité et la vanité, qui sont les sources ordinaires de toutes les inutiles dépenses.

Parmi les dépenses nécessaires, il faut ranger celles qui sont destinées à nous prémunir contre les risques de toute nature, pouvant amener la gêne et la misère.

Une partie des recettes devrait toujours aller à des institutions de prévoyance, telles que les sociétés d'assurances sur la vie, contre l'incendie, les mutualités diverses, etc.

Les dépenses que l'on fait pour

CHANGEMENT D'HORAIRE
en vigueur
DIMANCHE, 29 SEPTEMBRE
Pour renseignements complets, consultez les agents du
CANADIEN NATIONAL

L'instruction des enfants, pour la vie intellectuelle et morale de la famille, et celles qui ont pour but de soulager des misères, de venir en aide à autrui, doivent être aussi considérées comme des dépenses utiles et bienfaites entre toutes, et jusqu'à un certain point obligatoires.

ARRÊTEZ CE GASPILLAGE

Les forêts du Canada produisent une récolte perpétuelle de richesse, jusqu'à ce qu'elles soient détruites par le feu. C'est le devoir de tout Canadien d'aider à empêcher les incendies en forêts.

Morin Lumber Co. Ltd
GARTHY
Nous sommes en position de remplir promptement vos commandes pour:
EPINETTE BRUTE OU OUVREE,
PRUCHE, PIN, TREMBLE, BOIS-FRANC
Nous faisons livraison pour quantités de 4,000 M. pds ou plus.

18 000 CHEVAUX CANADIENS EXPÉDIÉS EN EUROPE

J. Gingras tenta d'extorquer mille dollars à M. A. Giroux

Julien Gingras, 45 ans, gardien de nuit à Victoriaville, s'est avoué coupable, samedi matin, devant le juge Achille Pettigrew, de la cour des Sessions de la Paix, d'avoir fait du chantage auprès de M. Alfred Giroux, de cette ville, à la suite de l'assassinat de Mme Giroux et de l'arrestation pour meurtre de Paul-Henri Déry.

Cette nouvelle affaire vient s'ajouter aux péripéties qui ont marqué le procès Déry, au moment où celui-ci fait des instances auprès du ministre de la Justice, le t.h. Louis St-Laurent, dans l'espoir d'obtenir un nouveau procès.

Gingras a été accusé d'avoir "au cours de février 1946, à Victoriaville, et dans la ville de Québec, envoyé, fait circuler, fait recevoir par la poste, une lettre ou écrit que lui-même avait écrit et dont il connaissait le contenu, exigeant d'une personne, M. Alfred Giroux, de Québec, par des menaces, une somme d'argent courant de \$1,000, commettant par là l'acte criminel prévu à l'article 451 du code criminel".

Dans sa lettre datée du 16 février 1946, Gingras réclamait de M. Giroux la somme de \$1,000, "payable la fin de ce mois". "Sur refus de cette demande, disait-il, vous vous exposez à d'autres embarras et d'autres questions plus graves que ce que vous avez eu. Donc si je ne reçois pas ce montant à la date mentionnée, la défense sera des plus anxieuses d'avoir les détails au complet qui ne lui ont pas été fournis concernant votre triste affaire, tel que les \$4,200 que vous avez ramassées cachées dans la radio et partout

dans la maison, ce qui explique votre empressement à rester dans la maison plutôt que de suivre à l'hôpital votre femme mourante".

La lettre avait été envoyée sous enveloppe enregistrée, et l'enveloppe y avait joint une enveloppe affranchie pour permettre à M. Giroux de faire parvenir le montant réclamé. Il n'avait pas craint d'ailleurs de signer sa lettre de son propre nom. Interrogé par M. le juge Pettigrew, Gingras a déclaré qu'il avait offert ses services à la défense dans le procès Déry. "Qui est-ce qui vous avait dit ça"? questionna le tribunal. — "Ma mère me l'avait dit", répondit l'accusé, qui a déclaré avoir une parenté de cousin germain avec M. Giroux.

"C'est là du chantage éhonté", commenta le juge Pettigrew au moment d'imposer la sentence. "J'avais pensé de vous envoyer au pénitencier pour deux ans, dit-il à l'inculpé. "Vous me dites que vous êtes marié et père d'un enfant. On me demande d'être élement. Je vous donne un an de prison, vous pouvez vous compter chanceux".

Me Noël Dorion, c.r., qui représentait la Couronne lors de cette comparution, a déclaré que trois autres lettres de menaces et de chantage avaient été adressées à M. Giroux en marge du même procès.

L'enquête qui conduisit à l'arrestation de Gingras fut menée par le sergent Montealm Galibois, de la police judiciaire, et le sergent-détective Aimé Guillemette, de la Sûreté municipale.



Des milliers de chevaux canadiens sont actuellement expédiés outre-mer par l'entremise de l'UNRRA, pour servir aux pays ravagés de l'Europe. Le Marché à Bestiaux de l'Est, à Montréal, sert de "centre de recrutement" pour ces chevaux, et 9,500 de ces bêtes de trait ont déjà passé par cet endroit. On en expédiera 18,000 en Europe. La plupart viennent des provinces de l'Ouest et ils ont été expédiés dans l'Est par les trains du Pacifique Canadien. Au

taires de limites à bois, les directeurs de moulins à papier assisteront en nombre au congrès de Victoriaville. En somme tous ceux qui s'intéressent à la conservation, à l'exploitation rationnelle des forêts, les membres des cercles de l'U.C.C. trouveront avantage à prendre part aux nombreuses délibérations qui auront lieu le 4 octobre prochain.

L'Association forestière des Cantons de l'Est groupe des membres des comités de Dorchester, Beauce, Frontenac, Mégantic, Wolfe, Compton, Sherbrooke, Bromes, Missisquoi, Stanstead, Shefford, Nicolet, Drummond, Richmond, Arthabaska et Yamaska.

Les directeurs de cette association sont les suivants :
 Président: M. Séraphin Bolduc; vice-président: M. T.-A. Earley; 2ème vice-président: M. L.-P. Thibodeau; secrétaire-général: M. Lucien Bédard, i.f.; trésorier: M. le chanoine A. Malouin.

Conseil exécutif: M. Lucien Arcand, président, Victoriaville; M. W. Blackburn, G.F., Lac-Mégantic; M. Elwood Wilson, i.f., Knowlton; M. Ernest Dupuis, i.f., East-Angus.

Directeurs: M. Séraphin Bolduc, M. J.-A. Ste-Marie, Louis-Ph. Thibodeau, Hon. Henri-R. Renault; Ernest Dupuis, i.f., chanoine A. Malouin, Paul Cliche; T.-A. Earley, l'abbé Roméo Laurencelle, chanoine J.-W. Coderre, Elwood Wilson, i.f., l'abbé Geor. Pinard; J.-P. Gonthier, G. M. Stearns, Roger-R. Côté, i.f., Alphonse Guimont, i.f. W. Blackburn, G.F., J.-A. Plante, agronome, Philippe Granger, agronome, hon. J.-S. Bourque, Even-G. Catcarth; L. Arcand, Ls Bolduc, l'abbé J.-Alphonse Labbé, Lucien Bédard, i.f., Gérard Thibodeau, Gérard Laferté, J.-E. Larochelle, J.-Art Reed, R.-B. Call.

C. A. R. C. C. A. R. C.

Engagez-vous dans le

Corps d'Aviation Royal Canadien

Faites application si vous avez de 18 à 25 ans, une 11e année ou un cours technique ou cléricale.

VETERANS! Considération spéciale.

Soins médicaux et dentaires et uniformes gratuits, solde avantageuse, congés payés, carrière lucrative.

UNITE MOBILE DE RECRUTEMENT
 A NICOLET
 A L'HOTEL DE VILLE
 LE 26 SEPTEMBRE
 FORCE PERMANENTE DU C. A. R. C.

M. Arthur Delisle meurt subitement, âgé de 72 ans

M. Arthur Delisle, ancien commis de postes à bord des trains, est décédé subitement à l'âge de 72 ans, à sa demeure, rue Albert. Le défunt était très connu dans le monde politique dans le district des Bois-Français.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte deux filles: Mme Jean Céline (Marguerite) de Québec; et Mlle Marie-Paule à Victoriaville. Un gendre, M. Jean Vézina, de Québec. Deux sœurs, la Rév. Mère Marie-de-la-Mercie, des Ursulines de Québec, ainsi que Mme Elzéar St-Pierre, également de Québec. Il laisse aussi un petit-fils, Guy, fils de M. et Mme Jean Vézina.

M. Delisle était natif de Cap-Santé, dans le comté de Portneuf, et avant sa mort subite, il jouissait d'une bonne santé. Il avait fait ses études au Séminaire de Nicolet. Après ses études il a été d'abord employé à Québec comme assistant-secrétaire de l'honorable Auguste Tessier, orateur de la Chambre, fonction qu'il a remplie

pendant trois années consécutives. Après avoir subi des examens au Service civil, il fut qualifié pour remplir la fonction de commis au service des postes à bord des trains, dans la division de Québec et fut, tour à tour, employé au Québec Central, de Québec au Lac-Mégantic, de Québec à Sherbrooke puis de Québec au Lac St-Jean, Québec à Montréal (C.P.R.), dans la Gaspésie, chemin de fer Mata-pédia-New-Carlisle, et enfin sur le tronçon Victoriaville-Trois-Rivières, pendant plus de 28 ans.

M. Delisle a été en 1935, décoré par le roi George V (médaillon et parchemin) pour loyaux services pendant près de 40 ans, toujours comme commis de postes, à bord des trains. Le défunt demeurait à Victoriaville depuis 41 ans, c'est-à-dire qu'il y arriva en 1905 et il était à sa retraite depuis 5 ans seulement. Il avait une santé de fer, car en 40 années à l'emploi du Ministère des Postes, il n'avait

Sur les ondes

Radio-Collège reprendra ses émissions le dimanche, 13 octobre, par une causerie de M. Aurèle Sé-

manqué à son travail que durant 8 jours. M. Delisle fut membre, pendant 40 ans, de la chorale Ste-Victoire de Victoriaville. Il en a été le président pendant 25 ans. Ses funérailles ont eu lieu, lundi matin à 9.00 heures en l'église Ste-Victoire. Nos condoléances à la famille éprouvée.

guin, directeur de cette tribune de Radio-Canada. Le programme de la saison qui débute est à peu près le même que celui de l'an dernier avec cette différence qu'on y ajoute deux nouvelles rubriques, à savoir Un Musée d'art et des entretiens avec sketches portant sur la botanique.

Le Musée d'art, le dimanche, consistera dans des études sur la peinture, la statuaire, l'architecture, etc., études confiées à Madame Annette Leduc. Il consistera également dans l'audition d'œuvres orchestrales sous la direction de Roland Leduc.

Tant qu'à la cité des Plantes, le mardi, la formule cette année est nouvelle, en ce sens qu'il y aura des dialogues sur la botanique avec sketches sous le titre "Par mots et par vaux". L'auteur de ce sketch sera Mlle Jeanne Daigne.

Au théâtre classique qui passera le dimanche, l'affiche porte les titres d'auteurs anglais et allemands, comme par exemple, "Roméo et Juliette", "Othello", de Shakespeare, "Guillaume Tell", de Schiller et "Faust", de Goethe. Radio-Canada a confié à M. Jean-Charles Bonenfant l'explication des œuvres.

Mlle Marie-Claire Daveluy présentera une série de sketches historiques sous le titre "Régiment de Carignan". Le reste du programme de Radio-Collège, comme on vient de le dire, ne diffère guère de celui de la saison dernière. C'est ainsi que M. Léon Lortie reprendra ses cours sous la rubrique "Les lois de la nature". Il a donné à ses études le titre "Magnétisme et électricité".

M. Louis Bourgoïn poursuivra son histoire des sciences. Ses travaux seront suivis de sketches scientifiques écrits en collaboration par MM. Bourgoïn et Lortie. Ces émissions sont transmises le lundi.

L'abbé R. Llewellyn, aumônier de l'Association des étudiants à Montréal, nous entretiendra de nouveau "Des fables de LaFontaine", le dimanche.

Quant aux études bibliques confiées au Rév. Père Malo, o.f.m., elles prendront le titre suivant: l'Épouvantable conflit de deux amours. Le même jour, c'est-à-dire le mercredi au Cercle d'Étude, il y aura des entretiens sur les mouvements de culture et sur l'éducation au Canada français.

Jean Vallerand qui reprendra ses travaux "d'initiation à la musique", le vendredi, les a intitulés "Musique et civilisation occidentale".

Il faut encore signaler, pour l'émission du jeudi, des sketches de Fulgence Charpentier, historiques et modernes, sous le titre

de la Renaissance à la Résistance. Et enfin, "Avez-vous lu?", où seront discutés plusieurs sujets relatifs à l'enseignement et à la lecture, etc.

M. Séguin nous dit que l'horaire comprend quinze émissions par semaine. Il a pour assistants dans la préparation de ces programmes, MM. Gérard Lamarche et Florent Forget.

La cérémonie qui se déroulera à Ste-Anne de Beaupré le dimanche, 22 septembre, celle de la bénédiction et de l'inauguration du nouveau carillon de la Basilique donnera lieu à un reportage que transmettra Radio-Canada, de cinq heures à cinq heures et demie. Ce reportage consistera en une retrospective des événements de la journée.

Le travail, quand il est chrétien, est l'œuvre de l'homme pour Dieu; la douleur, quand elle est chrétienne, est l'œuvre de Dieu pour l'homme.

Plusieurs représentants du gouvernement, les maires des municipalités ou villes des Cantons de l'Est de même que tous ceux qui s'intéressent aux forêts en général sont invités à ce congrès. Plus particulièrement, les industriels dans le bois, les manufacturiers de portes et châssis, les proprié-

taire de limites à bois, les directeurs de moulins à papier assisteront en nombre au congrès de Victoriaville. En somme tous ceux qui s'intéressent à la conservation, à l'exploitation rationnelle des forêts, les membres des cercles de l'U.C.C. trouveront avantage à prendre part aux nombreuses délibérations qui auront lieu le 4 octobre prochain.

L'Association forestière des Cantons de l'Est groupe des membres des comités de Dorchester, Beauce, Frontenac, Mégantic, Wolfe, Compton, Sherbrooke, Bromes, Missisquoi, Stanstead, Shefford, Nicolet, Drummond, Richmond, Arthabaska et Yamaska.

Les directeurs de cette association sont les suivants :
 Président: M. Séraphin Bolduc; vice-président: M. T.-A. Earley; 2ème vice-président: M. L.-P. Thibodeau; secrétaire-général: M. Lucien Bédard, i.f.; trésorier: M. le chanoine A. Malouin.

Conseil exécutif: M. Lucien Arcand, président, Victoriaville; M. W. Blackburn, G.F., Lac-Mégantic; M. Elwood Wilson, i.f., Knowlton; M. Ernest Dupuis, i.f., East-Angus.

Quand vous...

(suite de la 1ère page)

hebdos est d'ordinaire trop fatigante elle-même, pour se charger de nourrir un plus grand nombre de bouches. Cette admission étant faite en toute simplicité, nos lecteurs comprendront sûrement pourquoi nous sollicitons leur concours au chapitre des nouvelles. Quand vous avez des nouvelles... observons-nous mis comme titre à ces observations. Mais oui; des nouvelles, celles que vous aimez, surtout vous aimables lectrices: des fiançailles, un mariage, la venue d'un nouveau chérubin dans votre jeune et heureux foyer; un voyage de vacances, une croisière projetée depuis longtemps; une simple visite à des parents, à des amis, à la ville, au village voisin; et les réunions sociales: parties de cartes, thés, galas artistiques ou littéraires, fêtes paroissiales, etc; la perte d'un être cher entre tous, et encore... Vous nous transmettez cela: un coup de téléphone, quelques lignes sur un bout de papier quelconque. Quel beau moyen pour n'être pas oubliés dans le prochain numéro! et avec quel plaisir nous vous publions cela... et gratis, par-dessus le marché! Quant aux nouvelles sportives: courses de chevaux, hockey, tennis, balle-molle, balle-au-camp, etc., qui est mieux qualifié que le secrétaire de chacun de ces clubs pour nous faire parvenir un compte-rendu fidèle des matches. De cette façon pas d'erreur possible et tout le monde est satisfait, le journaliste en tout premier lieu.

On nous pardonnera sans doute d'avoir servi à nos lecteurs ces quelques mets et entremets de la cuisine journalistique. Nous n'avions qu'un but, un seul: améliorer nos services dans toute la mesure du possible, de façon à satisfaire tous et chacun de nos fidèles lecteurs et lectrices. Puisse-nous l'avoir atteint!

Fortunat TREMBLAY

Solennelle investiture...

(suite de la 1ère page)

Le travail, quand il est chrétien, est l'œuvre de l'homme pour Dieu; la douleur, quand elle est chrétienne, est l'œuvre de Dieu pour l'homme.

Plusieurs représentants du gouvernement, les maires des municipalités ou villes des Cantons de l'Est de même que tous ceux qui s'intéressent aux forêts en général sont invités à ce congrès. Plus particulièrement, les industriels dans le bois, les manufacturiers de portes et châssis, les proprié-

taire de limites à bois, les directeurs de moulins à papier assisteront en nombre au congrès de Victoriaville. En somme tous ceux qui s'intéressent à la conservation, à l'exploitation rationnelle des forêts, les membres des cercles de l'U.C.C. trouveront avantage à prendre part aux nombreuses délibérations qui auront lieu le 4 octobre prochain.

L'Association forestière des Cantons de l'Est groupe des membres des comités de Dorchester, Beauce, Frontenac, Mégantic, Wolfe, Compton, Sherbrooke, Bromes, Missisquoi, Stanstead, Shefford, Nicolet, Drummond, Richmond, Arthabaska et Yamaska.

Les directeurs de cette association sont les suivants :
 Président: M. Séraphin Bolduc; vice-président: M. T.-A. Earley; 2ème vice-président: M. L.-P. Thibodeau; secrétaire-général: M. Lucien Bédard, i.f.; trésorier: M. le chanoine A. Malouin.

Conseil exécutif: M. Lucien Arcand, président, Victoriaville; M. W. Blackburn, G.F., Lac-Mégantic; M. Elwood Wilson, i.f., Knowlton; M. Ernest Dupuis, i.f., East-Angus.

T'AS PAS?



T'AS PAS DÉJÀ PRIS LA ROUTE AVEC TOUTE TA FAMILLE POUR UNE PROMENADE DOMINICALE DANS TA BAGNOLE...



ET UNE FOIS SUR LE BOULEVARD, TU NE PEUX RÉSISTER AU DESIR D'APPUYER UN PEU SUR L'ACCELERATEUR... MAIS AU MOMENT OÙ TU TOUCHES 60



...UN DE TES PNEUS ÉCLATE ET CE N'EST QUE PAR MIRACLE QUE TU ÉCHAPPE AU DÉSASTRE



6-14 WF

BRASSERIE **BLACK HORSE** DAWES

LE TABAC À PIPE ORIGINAL AROMATIQUE DU CANADA

OLD CHUM

GAUDET & VIGEANT
 AVOCATS - PROCUREURS
 NICOLET, P. Q.

DAVID DESHAIES
 A.D.B.A.
 Architecte
 NICOLET, P. Q.
 C. P. 74 C. P. 118

Arthur Béliveau, C.R.
 Avocat et Procureur
 42 Rue des Casernes
 TROIS-RIVIERES P. Q.
 Tél.: 556

Avec les compliments de

ARTHUR MARTIN

Gérant de
 CONSOLIDATED OPTICAL LTD
 NICOLET, P. Q.